

**Liste des plants et semences bénéficiant de l'exonération  
des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée**

N° de position tarifaire	Désignation des produits
<b>1- Semences pour cultures industrielles :</b>	
Ex 12.05	- Semences de colza
Ex 12.09	- Semences de betteraves à sucre - Semences de tabac
<b>2- Semences pour cultures fourragères :</b>	
Ex 07.08	- Semences de pois fourrager
Ex 10.05	- Maïs fourrager pour ensemencement
Ex 12.09	- Semences de betterave fourragère - Semences de trèfles - Semences de médicago - Semences de ray-gras - Semences de carottes fourragères - Semences de sorgho fourrager - Semences de choux fourrager
<b>3- Semences et plants pour cultures maraîchères :</b>	
Ex 06.01	- Griffes d'asperges - Racines d'endives
Ex 06.02	- Plants d'artichauts - Plants de fraisiers
Ex 07.13	- Semences d'haricots
Ex 12.09	- Semences de choux - Semences de courges - Semences de betteraves - Semences de gombo - Semences de patates douces - Semences de betteraves potagères - Semences de champignons - Semences de piments - Semences de chicorées - Semences de concombres - Semences maraîchères - Semences d'endives - Semences d'aubergines - Semences de carottes - Semences de celeris - Semences de choux fleurs - Semences de fakous - Semences de courgettes - Semences d'épinards - Semences de fenouils - Semences de laitues - Semences de navets - Semences d'oignons - Semences de poireaux - Semences de persils - Semences de blettes - Semences de poivron - Semences de radis - Semences de tomates - Semences de pastèques